12ème SESSION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES

## Manille, Philippines, 23 - 28 octobre 2017

Point 24.1.5 de l’ordre du jour

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **CMS** | | |
|  | CONVENTION SURLES ESPÈCESMIGRATRICES | Distribution: Générale  UNEP/CMS/COP12/Doc.24.1.5  20 June 2017  Français  Original: Anglais |

## PLAN D’ACTION POUR LE BRUANT AURÉOLE

*(Préparé par le Secrétariat)*

Résumé:

La résolution 11.14 portant sur le programme de travail sur les oiseaux migrateurs et leurs voies de migration recommande le développement d’un plan d’action par espèce pour le Bruant auréole en Asie. Cette espèce est classée par l’UICN comme étant menacée.

Ce document décrit la situation concernant le développement du plan d’action pour le Bruant auréole.

## PLAN D’ACTION POUR LE BRUANT AURÉOLE

1. La résolution 11.14 portant sur le Programme de travail pour les oiseaux migrateurs et leurs voies de migration recommande le développement, l’adoption et la mise en œuvre des plans d’action par espèce (SAP) pour le Bruant auréole (*Emberiza aureola*) en Asie, conformément aux priorités de la CMS pour les actions concertées et en coopération. Cette espèce est inscrite à l’Annexe I et est classée comme espèce menacée par l’UICN.
2. La résolution 11.17 sur le Plan d’action pour les oiseaux terrestres migrateurs d’Afrique-Eurasie demande au groupe de travail sur les oiseaux terrestres et au Conseil scientifique, en liaison avec le Groupe d’étude des oiseaux terrestres migrateurs (MLSG – Migratory Landbirds Study Group) et les Amis du Plan d’action pour les oiseaux terrestres (FLAP – Friends of the Landbirds Action Plan), avec l’appui du Secrétariat, de développer en tant que question émergente des plans d'action pour une première série d’espèces, y compris le Bruant auréole.
3. Un atelier international sur le Bruant auréole et la conservation des oiseaux terrestres migrateurs a eu lieu du 2 au 4 novembre 2016 dans la ville de Guangzhou, dans la province Guangdong en Chine. La réunion a été organisée par l’université Sun Yat-sen et la division Asie de BirdLife International avec le soutien de l’Association sur l’observation d’oiseaux à Hong Kong (Hong Kong Bird Watching Society) et l’Institut des sciences biologiques appliquées de Guangdong.
4. Après l’atelier, une version préalable du Plan d’action a été compilée en mai 2017 par la division Asie de BirdLife Internationale. Néanmoins, les personnes ayant rassemblées le Plan d’action sont parvenues à la conclusion que la version finale du document ne sera pas terminée pour adoption à la Conférence des Parties en 2017 et qu’elles auront besoin plus de temps pour finaliser le Plan d’action.
5. Selon la division Asie de BirdLife Internationale, le retard est dû au fait que d’avantage de travail doit être fait en Chine afin de parvenir à un consensus parmi les différents départements du gouvernement sur les mesures de conservation à prendre et des manques de connaissances dans certains pays d’hivernage doivent être également comblés avant de pouvoir finaliser le Plan d’action.
6. Afin de ne pas devoir attendre trois ans jusqu’à la prochaine Conférence des Parties qui se tiendra en 2020 avant de pouvoir faire adopter le Plan d’action, une ébauche de décision est inclus dans le document UNEP/CMS/COP12/Doc.24.1.11 autorisant le Comité permanent d’adopter le Plan d’action dans la période intersession lorsque ce dernier sera prêt.

Actions recommandées

1. Il est recommandé à la Conférence des Parties de :
2. prendre note de l’état d’élaboration du Plan d’action pour le Bruant auréole tel que décrit ci-dessus.
3. adopter le projet de Résolution et Décision se trouvant dans le document UNEP/CMS/COP12/Doc.24.1.11 sur le Plan d’action pour les oiseaux.